



Communiqué de presse
Mercredi le 15 février 2012

Envoi du projet de loi C-19 au Sénat :
L'idéologie l'emporte sur la raison
Immense perte pour la sécurité publique,
les victimes, les femmes et les générations futures

Ottawa, le 15 février 2012 — Aujourd'hui, la **majorité conservatrice de la Chambre des communes** s'enligne à adopter le projet de loi C-19 visant non seulement le démantèlement du registre des armes d'épaule, mais également l'affaiblissement ou l'élimination d'une série d'autres mesures qui n'avaient jamais sérieusement été remises en question auparavant par les adversaires du registre. (Voir un survol des impacts de C-19 au http://polysesouvient.ca/Documents/DOCU_12_02_15_Impacts_C19.pdf)

Les témoins et familles de la tragédie à **l'École Polytechnique**, qui luttent depuis plus de vingt ans contre la violence due aux armes à feu, se disent extrêmement déçus et outrés par ce recul incroyable pour la sécurité publique. « *En adoptant ce projet de loi, le gouvernement Harper trahit toutes les victimes d'armes à feu — elles qui ont déjà payé de leur vie la mise en évidence des lacunes de la loi — de même que toutes les victimes à venir suite à l'élimination du contrôle des armes d'épaule au Canada* » dit **Suzanne Laplante-Edward, dont la fille Anne-Marie est décédée à Polytechnique en 1989.**

Selon **Jean-François Larivée, dont l'épouse Maryse Laganière a été abattue à Polytechnique** : « *Je suis complètement scandalisé. Il est obscène que le lobby des armes fête la destruction d'une mesure qui sauve réellement des vies, c'est incompréhensible. Alors que le gouvernement se dit à l'écoute des victimes, il n'écoute pas les victimes et les familles des victimes de violence par armes à feu. Je me sens comme s'ils étaient tous en train de danser sur la tombe de mon épouse!* »

« *Soyons clairs. Le gouvernement Harper cherche à américaniser le Canada : punir et emprisonner au lieu de prévenir. Une des principales différences entre le Canada et les États-Unis s'estompe et c'est la sécurité de nos communautés qui en pâtira* » ajoute **Nathalie Provost, diplômée de Polytechnique qui a été blessée lors du massacre.** « *Est-ce que des peines plus sévères nous protégeront vraiment des criminels qui auront libre accès aux armes d'épaule ?* »

Si ce projet de loi en vient à être adopté au **Sénat**, il s'agira littéralement de la fin du contrôle des millions d'armes d'épaule qui circulent au Canada. « *La destruction de toute information sur qui possède de telles armes, l'abrogation de l'obligation de vérifier à l'achat la validité des permis de possession et l'élimination de toute documentation sur les transferts d'armes signifie qu'à toutes fins pratiques, le Canada ne contrôlera plus les armes d'épaule* » explique **Heidi Rathjen, diplômée de l'École Polytechnique et porte-parole du groupe Polysesouvient.**

Pourtant, ce sont les armes d'épaule qui étaient les plus impliquées dans les actes de violence, les crimes et les suicides par balle jusqu'à ce que la loi fût renforcée en 1995. Par exemple, dans les années 90, environ 60 % des meurtres par armes à feu étaient commis avec des armes d'épaule¹. En 2010, c'était 23 %². Mais il n'y a pas eu d'effet de substitution : selon **Statistique Canada**, « la diminution des homicides commis à l'aide d'une arme à feu constatée depuis le début des années 1980 peut être attribuée en grande partie à la baisse des homicides commis à l'aide d'une carabine ou d'un fusil de chasse. »³

« Les statistiques et l'avis des experts confirment systématiquement l'efficacité du contrôle des armes d'épaule afin de réduire leur mauvais usage. La police utilise fréquemment le registre pour saisir celles-ci des mains de propriétaires légaux pour lesquels des risques de sécurité ont été signalés et validés » affirme **Sylvie Haviernick, sœur de Maude, qui figure parmi les victimes de la tragédie**. « Mais le gouvernement ignore délibérément ces preuves écrasantes, faisant la sourde oreille face à toute donnée prouvant l'efficacité du registre afin de faire triompher l'idéologie pro-armes à l'américaine. L'adoption par la Chambre des communes du projet de loi C-19 représente un mépris sans ménagement des victimes de violence et leur famille et un gros cadeau pour les marchands d'armes. Dorénavant, ils pourront vendre leur arsenal à n'importe quel étranger qui n'a qu'à "jurer" posséder un permis valide. Comme trop souvent, l'argent l'emporte sur les vies. »

Hayder Kadhim, ami d'Anastasia et blessé lors de la tuerie à Dawson, joint sa voix à celles des victimes de la tragédie à Polytechnique: « Le lendemain de la fusillade à Dawson, lorsque j'ai appris que j'avais perdu ma bonne amie Anastasia, je me suis promis de me battre jusqu'à la fin, pour un changement positif dans mon pays. Un pays dont je suis fier de faire partie, où la violence est inacceptable, où on a la chance de vivre, libres. Ce changement positif se traduit par un meilleur contrôle des armes à feu. Je suis extrêmement déçu face au projet de loi C-19 du gouvernement conservateur. Cette législation représente un net recul pour la société. Il en résultera plus de victimes comme Anastasia et moi. L'adoption du projet de loi C-19 est une trahison de la mémoire des victimes des armes à feu et une gifle en plein visage pour les survivants comme moi. Je compte travailler pour convaincre les sénateurs de voter de manière à défendre l'intérêt public et non celui du lobby des armes. »

- 30 -

Information :

Heidi Rathjen (à Québec) : 514-816-7818 ou via polysesouvient@gmail.com

Suzanne Laplante-Edward : 514-626-0123 ou 514-691-9123

Nathalie Provost (à Ottawa) : via nathalie.provost@hotmail.com

Jean-François Larivée : polysesouvient@gmail.com

Sylvie Haviernick : 514-966-1225

Hayder Kadhim : 514-295-7574

Polysesouvient.ca représente l'Association des Étudiants de Polytechnique, l'Association des étudiants aux cycles supérieurs de Polytechnique, le CA de l'Association des diplômés de Polytechnique, le président de l'Association des Étudiants de Polytechnique 1989-1990, le président de l'Association des étudiants aux cycles supérieurs de Polytechnique 1987-1988, le président de la 114e Promotion (1989-1990) et de nombreux témoins et survivants du massacre du 6 décembre 1989 et leurs familles.

A/S: Heidi Rathjen ; téléphone : 514-816-7818 ; polysesouvient@gmail.com ; www.polysesouvient.ca

¹ **K. Hung**, in "Firearms Statistics: Updated Tables," Ottawa, ON: Department of Justice: Research and Statistics Division, January 2005, www.justice.gc.ca/eng/pi/rs/rep-rap/2006/rr06_2/t11.html .

² Les armes à feu ont été à l'origine de près du quart (23 %) des homicides entre conjoints entre 2000 et 2009, au deuxième rang derrière les coups de couteau (41 %). **Statistique Canada**, Centre canadien de la statistique juridique, « La violence familiale au Canada : un profil statistique 2010 », no 85-224-X au catalogue, janvier 2011. <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-224-x/2009000/part-partie5-fra.htm>

³ **Statistique Canada**, « L'homicide au Canada, 2010 ». <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2011001/article/11561-fra.htm>